



**Syndicat CGT Energies Territoires Sud-Ouest**

**Congrès du 6 avril 2023**

## **II. Rapport d'Activité**

## Préambule

La dernière modification majeure du Code du Travail a été le premier geste effectué par le Président Macron. Cible préférée de ses attaques, le salariat français a ainsi eu le grand honneur d'être la première victime de sa politique libérale. Et pour bien rappeler sa volonté de dialogue, le Président Macron a soustrait le débat démocratique parlementaire en se faisant attribuer les pleins pouvoirs pour agir par ordonnances. Ainsi fut le premier geste de celui qui, depuis, détruit méthodiquement la protection sociale de ses concitoyens.

L'une des mesures phares de ces ordonnances a été la fusion des IRP en instances dont les moyens ont été robotés au strict minimum. L'objectif était clair : déconstruire totalement

la place des partenaires sociaux, et donc des syndicats, au sein du monde du travail. Ce qui s'inscrit dans une politique globale de mépris de l'intégralité des corps intermédiaires (élus et institutions locales, associations, syndicats...), voulue par les grands groupes et les grandes entreprises, mais dont les conséquences à moyen terme pourraient être gravissimes pour la paix sociale.

Au sein des IEG, les calendriers électoraux ont retardé de 2 ans la mise en place des nouvelles IRP, instaurées lors des élections de novembre 2019. Pour des questions pratiques de lisibilité et d'analyse, tous les rapports se baseront donc sur ces élections comme point de départ temporel.

## Organisation

### La structure

L'organisation de notre Syndicat est conforme au statut confédéral, au statut de notre fédération de rattachement, ainsi qu'à notre propre statut.

Le Congrès, réuni ce jour, est l'instance supérieure du Syndicat. Entre les congrès, la Commission Exécutive, élue par ce dernier, est l'instance chargée de mettre en œuvre les décisions de congrès.

La Commission Exécutive est régulièrement convoquée, elle se compose de représentants de toutes les sections.

Enfin les sections, sont les rassemblements élémentaires de la vie syndicale dans son ensemble.

Notre Syndicat est ainsi composé de 9 sections présentes sur des métiers d'activité transverses, d'ingénierie et d'exploitation hydraulique.

Nos sections sont DTEO Toulouse, DTEAM Toulouse, CIH Toulouse, Etat-Major HSO, Adour et Gaves 64 ; Adour et Gaves 65 ; Aude-Ariège ; Garonne et Tarn-Agout.

La Vie d'un Syndicat est organisée par la Commission Exécutive, mais tout commence au sein de ces sections. C'est dans les sections que se fait la syndicalisation, c'est dans les sections que se partage l'information, c'est dans les sections que sont remontés les avis des syndiqués, ce sont les sections qui sont au contact des encadrants de proximité, c'est encore dans les sections que sont collectés et analysés les attentes, les avis, les questions et les revendications du personnel.

### Le renforcement du rôle des sections

Sans les sections, un syndicat n'a pas de matière.

C'est ce qui a guidé nos réflexions il y a quatre ans, à l'aube des nouvelles Instances Représentatives du Personnel. Les ordonnances ont détruit les moyens de proximité par la suppression des CHSCT, alors dernière instance de sous-unité, et par la réduction du nombre d'élus (fusion des DP et des CE en CSE). A titre d'exemple, sur la seule HSO, ce ne sont pas moins de 30 mandats qui ont été supprimés.

La seule solution pour conserver notre proximité, et rester complètement indépendants des employeurs et des velléités gouvernementales a été de renforcer l'activité de nos sections. Si le Syndicat, par la Commission Exécutive, reste le décideur, il n'est que l'agrégateur des remontées des sections.

### Le Syndicat au service des sections

Notre volonté, il y a quatre ans a été la suivante : Nous avons cherché à positionner le

Syndicat au service des sections, dans tous les domaines : Communication, formation, centralisation des luttes, construction et présentation des dossiers, élaboration du cahier revendicatif, assistance technique et juridique pour les mandatés et les IRP, assistance technique et juridique pour les syndiqués, assistance technique pour les agents, et bien sûr, présence physique pour assister les bureaux des sections dans la vie syndicale, administrative et financière.

## Activité

### Territoire

En premier lieu, il nous faut rappeler la dimension géographique de notre Syndicat. De taille moyenne en nombre de syndiqués et de personnel couvert, notre syndicat couvre un très grand territoire de 10 départements : Ariège, Aude, Aveyron, Haute-Garonne, Hérault, Pyrénées Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Tarn, Tarn et Garonne.

Il en découle plusieurs conséquences :

- ⇒ Les distances routières gênent la réactivité et le suivi des dossiers
- ⇒ Les distances se révèlent particulièrement chronophages, ce qui peut grever la disponibilité.

⇒ L'organisation de la lutte avec de nombreux piquets de grève organisés et l'absence des Délégués Syndicaux de ces piquets, vient se heurter aux préconisations confédérales en la matière.

⇒ Les logistiques de rencontre avec le personnel sont impactées

⇒ Les moyens alloués par les employeurs sont insuffisants, que ce soit pour l'activité syndicale ou pour l'activité de Représentation du Personnel.

Toutes ces constatations renforcent ainsi la nécessité de la fonctionnalité pleine et entière des sections syndicales et de leur lien avec le Syndicat.

### Crise sanitaire

L'activité de ce mandat a été grandement perturbée par la crise sanitaire. Le premier confinement a été prononcé le 17 mars 2020, 4 mois après le début du nouveau mandat en IRP, et en plein conflit sur la précédente réforme des retraites.

La reprise de l'activité a été progressive puis distancielle, or nous savons d'expérience l'utilité de la présence physique pour l'activité syndicale, autant pour le lien avec le personnel, que pour le rapport de force avec les

employeurs. Même si nous avons découvert d'autres outils et d'autres méthodes, l'éloignement avec le personnel nous a été handicapant.

Nous avons dès lors réduit nos rencontres et nos assemblées générales (15 en 2021, puis 18 en 2022). Alors que nous pensons qu'un Syndicat tel que le nôtre devrait avoir la capacité d'organiser à minima une quarantaine d'AG par an.

Sur les nouveaux outils, il est à retenir l'AG Teams, en distanciel, qui a été particulièrement appréciée par le personnel. Deux ont été organisées (Arenh - Hercule 22 et retraites 23). Toutefois, il convient d'en rappeler les limites : ces présentations sont de type « présentation magistrale », donc unidirectionnelle. Elles permettent peu d'échanges et d'interactions. Si ces présentations ne peuvent donc pas remplacer les AG traditionnelles, elles peuvent en être complémentaires, aussi elles doivent être limitées en contenu (un seul thème) et en nombre (pas annuel ou semestriel).

### Lien avec les instances

Le lien avec les instances est porté par les membres de la Commission Exécutive, afin d'avoir une unicité de parole. La Commission Exécutive est chargée de recueillir auprès des sections les positions à adopter et les points à remonter.

#### Fédération

Notre Syndicat est affilié à la Confédération via la Fédération Nationale des Mines et de l'Energie (FNME) et participe aux travaux de cette fédération. Au cours de ce mandat, nous avons renforcé nos participations aux travaux fédéraux, deux membres du bureau sont identifiés interlocuteurs du syndicat pour la Fédération. A titre d'exemple, pour l'année 2022, nous avons participé à toutes les rencontres des Secrétaires Généraux sauf une, organisée en physique pendant le confinement de début d'année et dont le contenu sur les Activités sociales a conduit le Syndicat à ne pas participer au congrès fédéral du mois de mars. Nous avons pris la parole à chaque participation pour porter la position du Syndicat.

#### Régionalement

La région Midi-Pyrénées a connu une période troublée lors du changement de son

animateur, période de 2 ans durant laquelle le fonctionnement régional n'existait pas. Le collectif régional a finalement été remonté fin 2020. L'animateur en est Thomas Bozonnet (UFPI Toulouse), assisté de Virginie Mazeris (Gaz Toulouse) et Jonathan Mongin (CNPE Golfech). Pour 2022, nous avons participé à 5 des 8 Collectifs régionaux organisés. Afin d'assurer une participation maximale aux travaux régionaux, le bureau du Syndicat a identifié 3 interlocuteurs.

#### Filière métiers

Toutes les sections du Syndicat sont en lien avec les filières d'animation des différentes branches. Collectif DTEAM, Collectif DTEO, et Collectif Métier, dont un membre de la Commission Exécutive est co-animateur.

#### Interprofessionnelle

Le Syndicat travaille peu envers l'intersyndicale, quelques camarades militent dans des CE d'UD ou d'UL (31 ; 65). Ailleurs, nous recevons des informations régulières des UD du territoire, et avons su organiser des actions communes (retraites 2020 dans le Tarn), mais peu de camarades nous sollicitent pour s'inscrire dans l'interprofessionnelle.

## Consultations

Les consultations pour lesquelles nous avons été sollicités, sont exclusivement du domaine fédéral. Nous avons systématiquement transmis aux sections les consultations en leur laissant le soin d'organiser recueil des avis et remontée du résultat. Malheureusement, nous nous sommes rendu compte qu'une section ne jouait pas son rôle et privait sciemment les adhérents de leur avis.

C'est pourquoi, nous avons testé, sur les sections de la production hydraulique, l'envoi centralisé des consultations à l'intégralité de nos adhérents par mail. La collecte et la remontée des résultats restent toujours du domaine des sections. A titre informatif, la liste et le résultat des consultations de ce mandat figurent en annexe.

## Luttes

Plusieurs mouvements sociaux sont intervenus lors du dernier mandat.

Les mouvements principaux ont été l'opposition à la réforme des retraites par points en 2020, le projet EDF Hercule en 2021, les revendications sur les salaires et le pouvoir d'achat dans un contexte inflationnel fin 2022 et une nouvelle réforme des retraites en 2023.

### Le projet de réforme par points

Ce projet gouvernemental était une réforme systémique qui voulait uniformiser les systèmes de retraite et surtout désindexer les pensions des prix, pour les indexer sur la croissance. Le gouvernement avait utilisé l'Art. 49-3 de la constitution pour passer ce projet en force, par la suite, le premier confinement avait empêché l'examen parlementaire avant que le gouvernement n'abandonne définitivement le projet courant 2022. Il est à noter que, si le projet avait été adopté, l'effondrement de la croissance cette année-là, puis l'inflation générée par la crise énergétique, aurait fait perdre 7 % de pouvoir d'achat aux retraités. De notre côté, nous n'avions pas su pratiquer une bonne alternance entre l'intervention sur l'outil de travail et la participation aux manifestations interprofessionnelles. Ceci a été questionné lors du début du conflit sur les retraites début 2023.

### Le projet Hercule

Hercule était un projet d'explosion du groupe EDF porté à la fois par le gouvernement et les employeurs. Les actions ont pris la forme de

rassemblements médiatisés sur des sites industriels, avec interventions d'élus politiques. Ainsi des regroupements ont été organisés à Cordemais, Laruns, Blayais, Gardanne. Nous avons participé en délégation aux rassemblements du Sud-Ouest.

### Salaires / Pouvoir d'achat

Les actions de fin 2021 ont été loupées et inefficaces. Deux actions bien suivies en octobre et novembre, puis plus rien, jusqu'à la signature de l'accord en janvier. Nous avons remonté notre mécontentement de la gestion de ces situations auprès de la Fédération. En 2022, les actions sur les NAO salariales ont été portées principalement par la CGT. Le blocage des raffineries par nos camarades a été le déclencheur de la situation. Certes, la contribution de l'hydraulique en général a été faible au regard de celle des camarades du nucléaire, mais l'hydraulicité ne nous permettait pas de faire plus en termes d'intervention sur l'outil de travail.

### Autres actions

En dehors des IEG, notre Syndicat a également participé au rassemblement de soutien de la SAM, à Decazeville. Enfin le Syndicat a contribué financièrement au soutien de la SAM et des infirmières de Tarbes.

### Bilan 2022

La fédération FNME-CGT a émis 15 appels nationaux.

## RAPPORT D'ACTIVITE

- ⇒ Le Syndicat en a relayé 13 sous forme de grève et d'action
- ⇒ 1 en délégation
- ⇒ 1 n'a pas été relayé (appel du 17 mars sur le pouvoir d'achat et la paix dans le monde)
- ⇒ Aucun appel propre n'a été émis par le Syndicat

### Formation

La formation a été le point faible de ce mandat. Les confinements liés à la crise sanitaire ont causé l'annulation de plusieurs séances de formation, internes ou interprofessionnelles. Très peu de militants et d'adhérents ont puisé dans leurs contingents d'heures de formation (porté dans les IEG à 84 heures, rappelons-le). Seuls les élus de CSE ont bénéficié des formations obligatoires liées à la prise de mandat.

Nous considérons ce constat comme insuffisant, la nécessité de fournir un effort dans ce domaine est incontestable. Le Syndicat doit se doter d'un outil de formation, à destination des élus, des animateurs, des adhérents, mais aussi des agents (stages découvertes). Cela fait partie intégrante du rapport d'orientation.

### Informations / Communications

#### Presse confédérale

La CGT dispose d'une entreprise de presse, qui édite l'intégralité de nos publications. Chaque adhérent doit recevoir le mensuel « Ensemble-NVO », intégré dans nos cotisations. Nous constatons malheureusement des problèmes de diffusion de cette publication dues à l'outil Cogitiel. Ces problématiques sont connues au niveau confédéral.

D'autres diffusions existent sous forme d'abonnement : trimestriel thématique de NVO ; Vie nouvelle pour les inactifs ; Options pour les affiliés UFICT, mais également des publications thématiques ponctuelles telles que la RPDS, VO impôts, guides divers et papeterie.

#### Infos fédérales

Ces informations prennent essentiellement la forme informatique.

Ces informations sont reçues par les animateurs du Syndicat et relayées auprès de la Commission Exécutive et des sections. Ces informations proviennent de la Commission Exécutive Fédérale et du Secrétariat de l'UFICT.

#### Localement

Les sections reçoivent et relayent les informations de leur filière métier (DTEO, DTEAM, Hydro).

Depuis quelques temps, le Syndicat édite, à titre expérimental, une publication informatique hebdomadaire à destination des sections d'exploitation hydraulique. Cette publication prend la forme d'une newsletter associée à un site web. Cette publication a été accueillie favorablement et peut être étendue à l'intégralité du Syndicat.

#### Autres sources

Le CSE-C d'EDF fait des publications régulières (mensuelle, compte-rendu de réunion, rapport d'études et d'expertises, couverture d'évènements). Ces informations peuvent être

relayées aux sections, elles peuvent également servir d'infos spécifique pour les populations UFICT. Toutes les publications du CSE-C sont accessibles sur le site web dédié.

## Mandats Activités sociales

### CMCAS Toulouse

Après un mandat blanc, le Syndicat s'est impliqué dans la rédaction du programme commun de la CMCAS de Toulouse. Le Syndicat a proposé 1 candidat administrateur, actuellement Vice-Président. Le Syndicat mandate depuis quelques mois un autre administrateur pour remplacer le Vice-Président qui devrait basculer prochainement en inactivité.

Le Syndicat est support de 2 SLV ; 6 - Toulouse Perroud et 23 – Tarascon sur Ariège.

### CMCAS Aude-PO

Le Syndicat ne dispose pas d'élus au CA. Des camarades animent et président la SLV Haute Vallée.

### CMCAS Rodez

Le Syndicat a mandaté un administrateur au CA de la CMCAS.

### CMCAS Béarn-Bigorre

Le Syndicat a mandaté trois administrateurs au CA de la CMCAS.

Des camarades sont impliqués dans l'animation de la SLV d'Argelès-Gazost.

## Activités spécifiques

### Inactifs

Notre Syndicat ne dispose pas d'une section d'inactifs. Il n'y a donc pas d'activité spécifique envers cette population.

### UFICT

Le Syndicat UFICT de la région Midi-Pyrénées a été dissous en 2021. L'activité s'est reportée sur un collectif UFICT dans lequel les Syndicats de la région participent. Ce collectif est animé

par Laurent Couaillac (CNPE Golfech). Un membre de la Com Ex de notre Syndicat avait contribué à ce collectif lors de sa mise en place, mais l'évolution de ses mandats ne lui permet plus d'y participer. A ce jour, notre Syndicat ne contribue pas aux travaux du collectif UFICT.

### Jeunes agents

Notre Syndicat ne dispose pas d'une activité spécifique à destination des jeunes agents.

## Autres actions

Présentation du film « Barrages » à Montauban et Capdenac  
Rencontres élus (Rodez 2021 - élus LREM ; Albi 2021 - élus LR ; Toulouse 2022 - élus NUPES)

**Annexe 1 – Consultations**

<b>Date</b>	<b>Objet</b>	<b>Position Syndicat</b>	<b>Position Fédérale</b>
12.01.23	Accord moyens bénévoles	<b>Contre</b>	Contre
10.01.23	Accord salariés handicapés	<b>Pour</b>	Pour
20.12.22	Accord social hydraulique	<b>Pour</b>	Pour
26.10.22	NAO 2023 EDF SA	<b>Pour</b>	Pour
13.10.22	NAO 2023 Branche IEG	<b>Contre</b>	Pour
07.07.22	Accord Revalorisation SNB	<b>Contre</b>	Pour
22.06.22	Accord Perco EDF	<b>Contre</b>	Pour
22.06.22	Accord intéressement	<b>Contre</b>	Pour
07.01.22	NAO 2022 EDF SA	<b>Pour</b>	Pour
02.12.21	Accord Ega Pro 2022	<b>Pour</b>	Pour
23.11.21	Accord TAMA	<b>Contre</b>	Contre
19.11.21	Accord Parcours Pro mobilité	<b>Contre</b>	Contre
14.04.21	Plan d'action fédéral Hercule	<b>Pour</b>	Pour
14.10.20	Avenant Parcours mandatés	<b>Contre</b>	Pour
05.08.20	Accord intéressement	<b>Contre</b>	
04.08.20	Accord évolution Activités sociales	<b>Contre</b>	
15.06.20	Foncière CCAS	<b>Contre</b>	Pour
02.06.20	Accord de relance Post-Covid	<b>Contre</b>	Pour